



PROGRAMME D'EMISSION DE TITRES

(EURO MEDIUM TERM NOTE PROGRAMME)

DE 500.000.000 D'EUROS

Le présent Supplément (le « Supplément ») complète, et doit être lu conjointement avec le Prospectus de Base du 19 octobre 2011 (le « Prospectus de Base ») visé par l'Autorité des marchés financiers (« l'AMF ») sous le n°11-476 en date du 19 octobre 2011, préparé par la Région des Pays de la Loire (« l'Emetteur » ou la « Région des Pays de la Loire ») et relatif à son programme d'émission de titres d'un montant de 500.000.000 d'euros (*Euro Medium Term Note Programme*) (le « Programme »), ainsi qu'avec le supplément au Prospectus de Base du 8 février 2012 visé par l'AMF sous le n°12-059 en date du 8 février 2012. Les termes définis dans le Prospectus de Base ont la même signification dans le présent Supplément.

Le présent Supplément a été déposé à l'AMF, en sa capacité d'autorité compétente conformément à l'article 212-2 de son Règlement Général, lequel transpose la Directive Prospectus.

Pour les besoins du présent Supplément, l'expression « Directive Prospectus » signifie la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (telle que modifiée, y compris par les dispositions de la Directive Prospectus Modificative dès lors qu'elle aura été transposée dans l'Etat Membre concerné de l'Espace Economique Européen ayant transposé la Directive Prospectus (chacun un « Etat Membre Concerné »)) et inclut toute mesure de transposition de la Directive Prospectus dans chaque Etat Membre Concerné et l'expression « Directive Prospectus Modificative » signifie la directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 et inclut toute mesure de transposition de la Directive Prospectus Modificative.

Le présent Supplément a été préparé suite à l'adoption des comptes définitifs de l'année 2011 ainsi que du budget supplémentaire de l'année 2012 de l'Emetteur, conformément à l'article 212-25 du Règlement Générale de l'AMF, qui transpose en droit français l'article 16.1 de la Directive Prospectus.

Des copies de ce Supplément seront disponibles sur demande et sans frais aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, aux bureaux désignés des Agents Payeurs, tels qu'indiqués à la fin du Prospectus de Base, et sera publié sur les sites internet (i) de l'AMF (www.amf-france.org) et (ii) de l'Emetteur (www.paysdelaloire.fr).

A l'exception de ce qui figure dans le présent Supplément, aucun fait nouveau, erreur ou inexactitude qui est susceptible d'avoir une influence significative sur l'évaluation des Titres n'est survenu ou n'a été constaté depuis la publication du supplément au Prospectus de Base en date du 8 février 2012.

RESPONSABILITE DU SUPPLEMENT AU PROSPECTUS DE BASE

Personnes qui assument la responsabilité du présent Supplément

Au nom de l'Emetteur

Après avoir pris toutes mesures raisonnables à cet effet, nous attestons que les informations contenues dans le présent Supplément au Prospectus de Base sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nantes, le 1^{er} août 2012

Région des Pays de la Loire

Hôtel de Région
1 rue de la Loire
44 966 Nantes Cedex 9
FRANCE

Représentée par :

Monsieur Jacques AUXIETTE
Président du Conseil Régional
Téléphone : +33 2 28 20 55 12



En application des articles L.412-1 et L.621-8 du Code monétaire et financier et de son règlement général, notamment des articles 212-31 à 212-33, l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») a visé le présent Supplément au Prospectus de Base le 1^{er} août 2012 sous le numéro n° 12-396. Ce Supplément a été établi par l'Emetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa, conformément aux dispositions de l'article L.621-8-1-I du Code monétaire et financier, a été attribué après que l'AMF a vérifié « si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes ». Il n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.

Conformément à l'article 212-32 du règlement général de l'AMF, toute émission ou admission de titres réalisée sur la base du Prospectus de Base, tel que complété du supplément du 8 février 2012 visé par l'AMF sous le n°12-059 en date du 8 février 2012 et de ce Supplément, donnera lieu à la publication de conditions définitives.

TABLE DES MATIERES

1- Modification du résumé du Prospectus de Base.....	4
2- Le Compte Administratif 2011 de la Région des Pays de la Loire	6
Les grands équilibres du compte administratif 2011	6
Présentation comptable synthétique	7
Les dépenses régionales en 2011	10
Education et apprentissage.....	11
Infrastructures, transports et déplacements	11
Développement économique, enseignement supérieur, recherche et innovation	12
Emploi, formation professionnelle et métiers de demain	12
Solidarités, santé, et égalité des droits	12
Aménagement du territoire et environnement.....	12
Culture, sport, jeunesse et éducation populaire	12
Stratégie européenne et internationale et coopérations interrégionales	13
Charges communes aux différentes politiques	13
Les ressources régionales en 2011	14
Les recettes de compensation issues de la réforme de la fiscalité	14
La fiscalité indirecte	14
Les concours financiers de l'Etat	15
Autres recettes, liées aux politiques régionales.....	15
Un emprunt d'équilibre en diminution.....	15
3- Le Budget Supplémentaire 2012 de la Région des Pays de la Loire	16
Les grands équilibres du Budget Supplémentaire 2012	16
Les dépenses du Budget Supplémentaire 2012.....	17
Education et apprentissage.....	18
Infrastructures, transports et déplacements	18
Développement économique, enseignement supérieur, recherche et innovation	19
Emploi, formation professionnelle et métiers de demain	19
Solidarités, santé, et égalité des droits	19
Aménagement du territoire et environnement.....	19
Culture, sport, jeunesse et éducation populaire	20
Stratégie européenne et internationale et coopérations interrégionales	20
Les recettes du Budget Supplémentaire 2012	20
Les recettes de compensation issues de la réforme de la fiscalité	21
La fiscalité indirecte	21
Les concours financiers de l'Etat	21
Autres recettes, liées aux politiques régionales.....	22
Un emprunt d'équilibre stable.....	22

Le présent Supplément au Prospectus de Base présente le Compte Administratif 2011 ainsi que le Budget Supplémentaire 2012 de la Région des Pays de la Loire qui ont été adoptés par le Conseil régional des Pays de la Loire les 25 et 26 juin 2012.

1- Modification du résumé du Prospectus de Base

En pages 8 et 9 du Prospectus de Base, la section « Informations de base concernant les états financiers de l'Emetteur » du paragraphe « III. Informations importantes liées à l'Emetteur » du résumé du Programme a été préparée sur la base d'informations extraites des comptes administratifs de l'Emetteur pour les exercices 2009 et 2010. L'Emetteur ayant adopté son Compte Administratif pour 2011 (le « CA 2011 »), il est apporté la modification décrite ci-après au résumé du Programme.

Suite à l'adoption par le Conseil Régional des Pays de la Loire du CA 2011, la section « Informations de base concernant les états financiers de l'Emetteur » du paragraphe « III. Informations importantes liées à l'Emetteur » du résumé du Programme figurant en pages 8 et 9 du Prospectus de Base est supprimée et remplacée par la section suivante :

Informations de base concernant les états financiers de l'Émetteur

Les informations financières présentées ci-dessous sont extraites des comptes administratifs de l'Émetteur pour les exercices 2009, 2010 et 2011.

Structure financière des dépenses et des recettes 2009, 2010 et 2011. Evolution et taux de croissance

En M €	2009	2010	2011
Fiscalité	518,8	516,9	528,5
Transferts reçus	392,4	397,0	396,3
Autres recettes	112,8	128,3	116,5
Recettes de gestion	1024,0	1042,2	1041,4
Dépenses de gestion	708,2	718,6	701,3
Epargne de gestion	315,8	323,6	340,1
Produits financiers	0,9	1,1	3,0
Charges financières	25,8	25,7	27,3
Epargne brute	290,9	299,0	315,8
Recettes d'investissements <i>(hors mouvements comptables sur emprunts)</i>	96,6	71,7	111,4
Dépenses d'investissements <i>(hors mouvements comptables sur emprunts)</i>	487,4	411,9	416,2
Solde avant dette	-99,9	-41,2	11,0
Remboursements	54,1	65,1	75,4
Nouveaux emprunts	158,0	93,7	66,4
Variation nette de dette	103,9	28,6	-9,0
Mouvements comptables sur emprunts (en dépenses et en recettes)	411,3	246,1	151,4
Solde budgétaire	4,0	-12,6	2,0

Encours de dette	899,3	927,9	918,9
Court terme	0,0	15,0	20,0
Long terme	899,3	927,9	918,9
Total Dette propre	899,3	942,9	938,9
-Disponibilités	72,8	14,0	17,5
Dette nette	826,5	928,9	921,3
Dette garantie (hors bilan)	23,8	22,9	24,6
Dette des budgets annexes	0,0	0,0	0,0
Dette des entités satellites (hors garanties)	0,0	0,0	0,0

L'encours de dette au 31 décembre 2011 de l'Émetteur s'élève à 918 890 052 €, contre 927 869 104 € au 31 décembre 2009.

Les caractéristiques de l'Émetteur ainsi que les informations financières relatives à l'Émetteur sont plus amplement décrites dans la section "*Description de l'Emetteur*" du Prospectus de Base.

2- Le Compte Administratif 2011 de la Région des Pays de la Loire

Le Conseil régional des Pays de la Loire s'est réuni en séance plénière les 25 et 26 juin 2012 pour voter son CA 2011.

Du fait de l'adoption par le Conseil Régional des Pays de la Loire du CA 2011, les informations contenues dans la section 2 du présent Supplément complètent les informations contenues dans le paragraphe IV.2.2 « *Les comptes de la Région des Pays de la Loire* » du Prospectus de Base (pages 70 à 81).

Les résultats du CA 2011 témoignent de la mise en œuvre de la stratégie financière pluriannuelle qui s'articule autour de trois axes :

- 1) La priorité donnée à l'effort d'investissement avec 2,8 Mds € programmés sur la période 2011-2016
- 2) Une forte responsabilité de gestion avec un objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement établi à 1,6% (progression annuelle) entre 2011 et 2016, afin de consolider l'épargne régionale.
- 3) Un recours à l'emprunt maîtrisé afin de préserver la situation financière de la Région à travers une capacité de désendettement fixée à 5 ans fin 2016.

Les grands équilibres du compte administratif 2011

En 2011, les dépenses réelles régionales se sont élevées à 1220,2 M € et les recettes réelles à 1222,2 M € (hors mouvements comptables sur emprunts). L'écart constaté entre les dépenses et les recettes est établi à 2,0 M €. Cela se traduit par l'augmentation du fonds de roulement à hauteur de 2,0 M € entre les années 2010 et 2011.

Les dépenses régionales se sont réparties comme suit :

- 728,6 M € en fonctionnement, dont 555,4 M € de dépenses au titre des politiques publiques,
- 491,6 M € en investissement, dont 416,2 M € de dépenses au titre des politiques publiques.

Les autorisations pluriannuelles¹ votées par l'Assemblée régionale pour 2011 se sont élevées à 1 251,8 M € dont 681,2 M € en investissement et 570,6 M € en fonctionnement.

Les affectations se sont élevées à 1 200,2 M€ au total, représentant 95,8% des votes (contre 94,6% en 2010). Ce chiffre se décompose en 642,1 M€ d'autorisations de programme (94,2% des votes) et 558,1 M€ d'autorisations d'engagement (97,8% des votes).

La Région des Pays de la Loire a mis en œuvre les grands objectifs de sa stratégie financière : maîtrise des dépenses de fonctionnement (+1,2% après retraitements comptables), confortant ainsi la priorité renforcée aux investissements (416,2 M€ en 2011, sur un objectif de réalisation établi à 2,5 Mds € sur la période 2011-2016).

Cette maîtrise des dépenses de fonctionnement a permis en effet de dégager une épargne brute de 315,8 M € contre 298,9 M € en 2010. Déduction faite de l'amortissement de la dette, plus de 240,4 M€ ont permis d'autofinancer l'effort d'investissement annuel. Le maintien de l'autofinancement et des diverses recettes d'investissement a conduit à un besoin de financement de 66,4 M €.

Parallèlement à ce recours modéré à l'endettement, 75,4 M € de capital de la dette ont été remboursés, ce qui a permis à la Région des Pays de la Loire de réduire son stock de dette qui s'établit à 918,9 M € au 31 décembre 2011 contre 927,9 M € fin 2010 (soit une baisse de 1,0%).

L'augmentation de l'épargne brute, conjuguée à la diminution du stock de la dette régionale, se traduit par une légère baisse de la capacité de désendettement qui atteint 2,9 années au 31 décembre 2011 (contre 3,1 fin 2010).

¹ Autorisations d'engagement (AE) en fonctionnement et autorisations de programme (AP) en investissement.

Présentation comptable synthétique

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE
En K €

Postes	Exercice 2009	Exercice 2010	Exercice 2011
Impôts et Taxes perçus	549 214	557 789	553 479
dotations et subventions reçues	460 192	463 998	476 090
Produits de service	697	708	816
Autres produits	759	1 844	1 948
Transfert de charges	-	-	-
Produits courants non financiers	1 010 862	1 024 338	1 032 333
Traitements, salaires, charges sociales	108 654	115 739	116 345
Achats et charges externes	95 633	121 981	125 601
Participations et interventions	427 494	407 444	401 584
Dotations aux amortissements et provisions	116 447	150 310	172 086
Autres charges	58 684	55 972	53 586
Charges courantes non financières	806 912	851 447	869 202
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	203 950	172 890	163 131
Produits courants financiers	943	1 137	2 992
Charges courantes financières	25 824	25 748	27 282
RESULTAT COURANT FINANCIER	-24 881	-24 612	-24 291
RESULTAT COURANT	179 069	148 279	138 840
Produits exceptionnels	113 784	151 259	172 129
Charges exceptionnelles	6 360	7 264	2 436
RESULTAT EXCEPTIONNEL	107 425	143 995	169 692
IMPOTS SUR LES BENEFICES	-	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	286 494	292 274	308 532

Le résultat courant non financier s'établit à 163 131 K €. Les impôts et taxes constituent 54,3% des produits courants non financiers. Ces derniers sont également composés à hauteur de 45,5% des dotations et subventions. Les participations et interventions représentent près de la moitié des charges courantes non financières de la Région des Pays de la Loire. Elles se traduisent par des subventions qui constituent le principal mode d'intervention de la Région des Pays de la Loire.

Le résultat courant non financier est en baisse par rapport aux exercices précédents mais il est compensé par la progression du résultat exceptionnel qui s'élève à 169 692 K €.

En effet, le montant des produits exceptionnels atteint 172 128 K €. Il est lié pour une grande partie à la neutralisation des amortissements en contrepartie des subventions versées par la Région des Pays de la Loire.

Le résultat financier est structurellement négatif compte tenu de l'obligation faite aux collectivités territoriales de déposer leurs fonds auprès du Trésor Public, sans possibilité de rémunération ni de placement.

Le résultat de l'exercice 2011 s'établit à 308 532 K €, soit une progression de 5,5% par rapport à 2010.

BILAN SYNTHÉTIQUE En K €

ACTIF NET ¹	Exercice 2009	Exercice 2010	Exercice 2011
Immobilisations incorporelles (nettes)	1 362 215	1 537 540	1 691 511
Terrains	7 535	7 942	9 132
Constructions	1 141 491	1 149 481	1 280 180
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	88 482	74 507	84 220
Immobilisations corporelles en cours	542 619	606 878	539 250
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	-	-	-
Autres immobilisations	138	138	167
Total immobilisations corporelles (nettes)	1 780 265	1 838 947	1 912 949
Immobilisations financières	55 168	58 595	60 205
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 197 649	3 435 081	3 664 664
Stocks	-	-	-
Créances	185 287	182 404	187 402
Valeurs mobilières de placement	-	-	-
Disponibilités	72 770	14 010	17 558
Autres actifs circulant	1 788	-	9 146
TOTAL ACTIF CIRCULANT	259 846	196 413	214 106
Compte de régularisation	7 708	8 466	10 898
TOTAL ACTIF	3 465 203	3 639 960	3 889 668

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

Au 31 décembre 2011, l'actif de la Région des Pays de la Loire s'élève à 3,8 Mds €, soit une augmentation de 6,9% par rapport à 2010. L'actif immobilisé représente 94,2% de l'actif total (soit un niveau équivalent à celui de 2010).

L'actif comprend :

- les immobilisations incorporelles, d'un montant de 1,6 Mds € (en hausse de 10,0%) : il s'agit pour l'essentiel de subventions versées aux organismes publics et privés. Elles représentent 43,5% de l'actif régional ;
- les immobilisations corporelles, regroupant les biens immobilisés propriété de la Région des Pays de la Loire (bâtiments terrains, matériels...). Elles sont en hausse de 4,0% et s'établissent à 1,9 Mds € ;

- Les immobilisations financières, composées de titres de participations, prêts et avances, dépôts et cautionnement, dont le montant est en légère hausse (60,2 M € contre 58,6 M € en 2010) ;
- Les disponibilités qui s'élèvent à 17,5 M € au 31 décembre 2011. Ce chiffre de clôture n'est toutefois pas représentatif de la gestion quotidienne de la trésorerie, proche de zéro.

PASSIF	Exercice 2009	Exercice 2010	Exercice 2011
Dotations	-	6 860	7 624
Fonds globalisés	239 476	237 696	289 076
Réserves	1 947 800	2 230 952	2 535 260
Différences sur réalisations d'immobilisations	-197 731	-325 025	- 472 530
Report à nouveau	18 798	22 165	10 131
Résultat de l'exercice	286 494	292 274	308 533
Subventions transférables	90 819	106 126	115 317
Subventions non transférables	31 891	45 518	67 649
Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	-	-	-
Autres fonds propres	-	-	-
TOTAL FONDS PROPRES	2 417 547	2 616 567	2 861 060
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		-	-
Dettes financières à long terme	904 085	932 642	923 370
Fournisseurs ¹	20 977	10 432	12 735
Autres dettes à court terme	121 629	79 905	91 550
Total dettes à court terme	142 606	90 337	104 286
TOTAL DETTES	1 046 691	1 022 980	1 027 655
Comptes de régularisation	964	415	953
TOTAL PASSIF	3 465 202	3 639 962	3 889 668

(1) y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N-1

L'examen du passif met en relief la structure de financement de la collectivité.

Les fonds propres (ressources définitives) atteignent plus de 2,8 Mds € au 31 décembre 2011, en progression de 9,3%. Il faut y voir le signe de la poursuite de l'effort d'autofinancement de la Région des Pays de la Loire.

En ce qui concerne les dettes à long terme, elles s'élèvent à 923,4 M €, contre 932,6 M € en 2010. Cette diminution marque la maîtrise du niveau d'endettement de la Région des Pays de la Loire. Le ratio dettes / fonds propres s'élève ainsi à 32,2% contre 35,7% en 2010.

Sur les trois derniers exercices (2009-2011), la Région des Pays de la Loire a vu son actif net

immobilisé augmenter de façon sensible passant de 3,2 Mds € à 3,6 Mds € (+15%).

Grâce à l'autofinancement, les fonds propres passent de 2,4 Mds € à 2,8 Mds € (+18%). Cette évolution a permis de limiter le recours à l'endettement de long terme et de préserver les marges de manœuvre pour le financement des investissements futurs.

Le fonds de roulement a donc été maintenu à un niveau proche de 120 M € sur toute la période, tandis que le besoin en fonds de roulement est passé de 44,5 M € à 92,3 M € entre 2009 et 2011.

Les dépenses régionales en 2011

Les dépenses de fonctionnement (hors mouvements d'ordre) se sont élevées à 728,6 M €. Plus des ¾ de ces dépenses, soit 555,4 M €, ont été consacrées aux politiques publiques et 173,2 M € aux charges communes d'administration générale et aux intérêts de la dette.

Après retraitements comptables, l'évolution de l'ensemble de ces dépenses s'établit à +1,2% par rapport à 2010. L'effort de maîtrise des charges de fonctionnement, qui caractérise la stratégie financière de la Région des Pays de la Loire depuis 2005, est ainsi encore plus marqué que l'objectif initial fixé à +1,6% par an, notamment au regard de l'inflation (2,1%).

L'année 2011 ouvre la nouvelle stratégie financière régionale 2011-2014-2016. La Région Pays de la

Loire a fait le choix de reconduire un niveau d'effort historique de 2,8 Mds € d'investissements structurants sur la période 2011-2016. Cette trajectoire prévoit notamment l'amplification de l'intervention régionale dans les domaines de l'innovation, de l'appui aux filières, de l'emploi ou encore des solidarités.

En 2011, les dépenses d'investissement se sont élevées à 491,6 M € et 416,2 M € pour les seules dépenses hors amortissement de la dette. L'effort porté à l'investissement est soutenu, +4,2 M € par rapport à 2010 sous l'effet notamment de l'amélioration du taux de réalisation des dépenses d'investissement (84,1% contre 81,5% en 2010).

FONCTIONNEMENT 2011	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Montant (en M €)	% du total	Montant (en M €)	% du total
Développement et activités économiques, enseignement supérieur, recherche et innovation	28,86	5,2%	26,54	3,6%
Emploi, formation professionnelle et métiers de demain	103,48	18,5%	113,93	15,6%
Education et apprentissage	215,94	38,7%	208,73	28,6%
Infrastructures, transports et déplacements	113,79	20,4%	109,74	15,1%
Aménagement du territoire et environnement	7,10	1,3%	6,01	0,8%
Stratégie européenne, internationale et coopérations interrégionales	10,27	1,8%	8,78	1,2%
Solidarités, santé et égalité des droits	49,27	8,8%	53,24	7,3%
Culture, sport, jeunesse et éducation populaire	26,64	4,8%	26,88	3,7%
Finances, personnel, affaires générales, travaux, communication et démocratie	2,76	0,5%	174,75	24,0%
TOTAL hors mouvements comptables sur emprunts (*)	558,11	100,0%	728,60	100,0%
Mouvements comptables sur emprunts (*)				
TOTAL	558,11	100,0%	728,60	100,0%

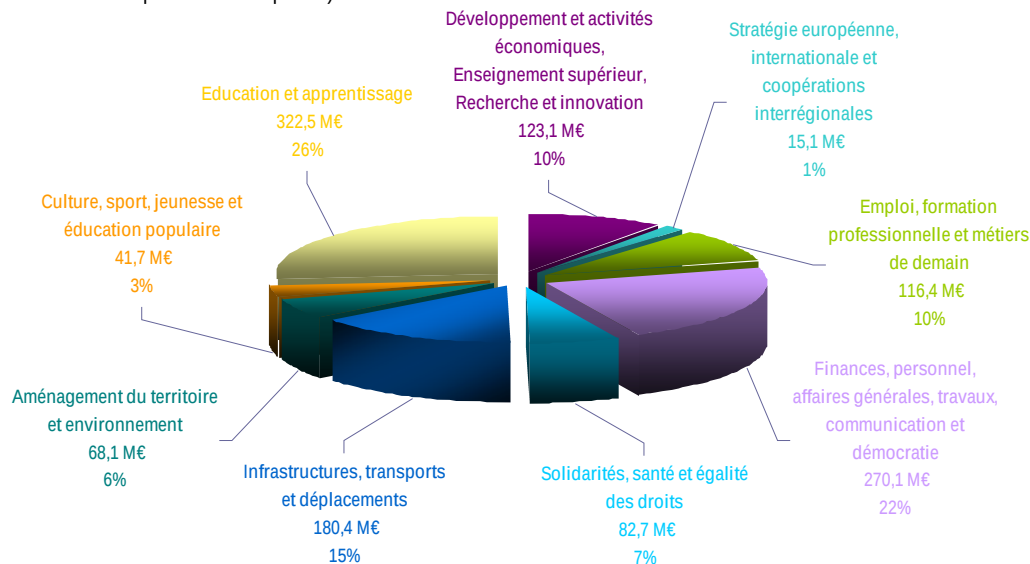
(*) Ecritures neutres (inscription identique en dépenses et en recettes)

INVESTISSEMENT 2011	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	Montant (en M €)	% du total	Montant (en M €)	% du total
Développement et activités économiques, enseignement supérieur, recherche et innovation	135,7	21,1%	96,59	15,0%
Emploi, formation professionnelle et métiers de demain	4,94	0,8%	2,48	0,4%
Education et apprentissage	150,11	23,4%	113,73	17,7%
Infrastructures, transports et déplacements	171,84	26,7%	70,65	10,9%
Aménagement du territoire et environnement	44,42	6,9%	62,10	9,6%
Stratégie européenne, internationale et coopérations interrégionales	7,13	1,1%	6,33	0,9%
Solidarités, santé et égalité des droits	40,19	6,3%	29,50	4,6%
Culture, sport, jeunesse et éducation populaire	27,99	4,4%	14,85	2,3%
Finances, personnel, affaires générales, travaux, communication et démocratie	59,80	9,3%	95,39	15,0%
TOTAL hors mouvements comptables sur emprunts (*)	642,12	100,0%	491,62	76,4%
Mouvements comptables sur emprunts (*)			151,41	23,6%
TOTAL	642,12	100,0%	643,03	100,0%

Dépenses régionales en 2011

1 220,2 M€ de crédits de paiement

(hors mouvements comptables sur emprunts)



Education et apprentissage

En 2011, ce domaine d'intervention régionale a représenté 26% du volume global des dépenses régionales pour un montant de 322,4 M €.

Ces dépenses ont été destinées principalement aux travaux de construction et à l'équipement des lycées publics et en particulier aux travaux de construction des lycées de Clisson et du Pays de Retz.

Par ailleurs, 22,6 M € ont été consacrés à l'équipement des lycées dont 14,3 M € pour poursuivre les travaux d'informatisation des lycées publics et privés.

Enfin, 62,9 M € ont été versés au titre des aides au fonctionnement des lycées publics et privés.

Ce secteur concerne également les Centres de Formation d'Apprentis (CFA) qui ont bénéficié de 16,9 M € pour la restructuration des centres du bâtiment d'Angers et la création du pôle des métiers de la coiffure.

Des aides ont été consacrées au fonctionnement des Centres de Formation des Apprentis (CFA) pour un

montant de 84,8 M € et d'autres ont été versées aux employeurs d'apprentis pour un montant de 32,4 M €.

Infrastructures, transports et déplacements

Il s'agit du deuxième secteur d'intervention régionale, représentant 15% des dépenses. Les crédits alloués ont contribué au renforcement des solidarités et de la cohésion territoriale d'une part, et de la compétitivité et l'attractivité de la Région des Pays de la Loire d'autre part.

Les dépenses d'investissement dans ce secteur ont été consacrées au financement du projet de la ligne à grande vitesse Bretagne Pays de la Loire (études et acquisitions foncières) ainsi qu'à l'acquisition de 9 rames de Tram-train pour répondre à l'objectif d'augmentation des dessertes régionales.

Une part des dépenses a également permis d'assurer le fonctionnement des transports collectifs et ferroviaires régionaux, via une contribution mensuelle versée au titre d'une convention conclue entre la Région des Pays de la Loire et la SNCF.

Développement économique, enseignement supérieur, recherche et innovation

Ce secteur a représenté 10% des dépenses régionales avec 123,1 M €.

Ces dépenses ont été consacrées au nouveau fonds d'investissement des Pays de la Loire. Près de 10,9 M € ont été mandatés en faveur de la banque régionale d'investissement dont 8,4 M € pour le renforcement des fonds propres et 2,5 M € pour les prêts régionaux de redéploiement industriel (P2RI).

Au titre de l'enseignement supérieur, on note un effort de +9,8 M € par rapport à 2010, en particulier pour la construction du nouveau campus de l'école supérieure d'électronique de l'ouest à Angers.

La Région Pays de la Loire a confirmé son soutien à la recherche, notamment via la construction/réhabilitation du bâtiment de la Fédération de Recherche de l'Université du Maine. Plus de 6 M € ont également été destinés à aider les programmes de recherches régionaux et interrégionaux.

De plus, 17,8 M € ont été versés au titre du programme Fonds d'appui à l'innovation, aux filières et à l'énergie, en particulier pour l'acquisition et l'installation de matériels au sein du bâtiment Technocampus. Une part de ces crédits a également été consacrée au financement du projet de recherche et développement Ecowingbox dans le cadre du pôle de compétitivité EMC2.

Emploi, formation professionnelle et métiers de demain

116,4 M € ont été consacrés en 2011 aux dispositifs de soutien à l'emploi, à la formation professionnelle et aux métiers de demain. L'année 2011 a notamment vu le lancement du nouveau programme régional de formations qualifiantes (19,2 M €) visant à répondre aux besoins structurels de qualification du territoire en lien avec le développement économique régional.

Parmi les grands postes de dépenses sur ce secteur, 29,1 M € ont également été consacrés à la rémunération et la protection sociale des stagiaires dans l'objectif de garantir un accès à la formation à tous les publics, et 20,6 M € ont été dédiés aux dispositifs de formation territorialisés

ciblant plus particulièrement les jeunes et les demandeurs d'emplois.

Solidarités, santé, et égalité des droits

Au sein de cette commission, le secteur des formations sanitaires et sociales a également vu ses dépenses d'investissement progresser de manière importante en 2011, en faveur notamment de la construction du pôle régional santé/social de Laval. De même, dans le secteur de la santé, l'aide à l'investissement a connu une hausse de 54% pour financer notamment la maison de la longévité Gérontopôle.

Aménagement du territoire et environnement

Ce domaine représente 6% des dépenses régionales. Plus de 60% des dépenses de ce secteur (41,5 M €) ont été consacrées au développement et à l'animation des territoires.

Ces crédits ont notamment servi à financer La Fabrique à Nantes, lieu culturel dédié à la création artistique, à la diffusion et à l'accompagnement des pratiques émergentes et innovantes. Par ailleurs, la Région des Pays de la Loire a consacré une part de ces crédits à la construction du théâtre de l'espace St Louis à Cholet ainsi qu'à la modernisation de l'usine des eaux du Mans.

En matière de maîtrise de l'énergie (11,6 M €), la Région des Pays de la Loire a mis en œuvre son programme d'aide aux travaux relatifs aux économies d'énergie pour les particuliers et d'aides à la réhabilitation thermique et énergétique des logements sociaux.

Culture, sport, jeunesse et éducation populaire

Les crédits alloués à ces champs d'intervention ont été consacrés à la poursuite du projet régional de l'Abbaye Royale de Fontevraud. L'année 2011 a par ailleurs vu le financement d'équipements structurants d'intérêt régional tels que la construction du stade de football du Mans et du stade couvert d'athlétisme de Nantes.

Stratégie européenne et internationale et coopérations interrégionales

Parmi, les 14,5 M € consacrés en 2011 à la stratégie européenne et internationale, aux coopérations interrégionales et à l'attractivité du territoire, l'effort d'investissement a été essentiellement tourné vers l'action régionale en faveur de l'internationalisation des entreprises (5,7 M €) qui permet de répondre aux enjeux économiques de demain. Tandis que les crédits de fonctionnement (8,8 M €) ont contribué au renforcement des dispositifs d'aides à la mobilité des jeunes et aux actions de coopération décentralisée et de solidarité internationale.

Charges communes aux différentes politiques

Les charges de personnel se sont élevées à 120,1 M € en 2011, enregistrant une faible évolution de +1 % par rapport à 2010.

Les frais financiers, essentiellement constitués de la charge de la dette, se sont élevés à 27,4 M € et ont représenté 3,7% des dépenses réelles de fonctionnement.

Les autres charges communes ont principalement concerné les frais d'administration générale de l'assemblée de la Région des Pays de la Loire (4,3 M €), du Conseil Economique Social et Environnemental Régional (2,0 M €) ainsi que de la collectivité (fonctionnement des services et maintenance des bâtiments administratifs).

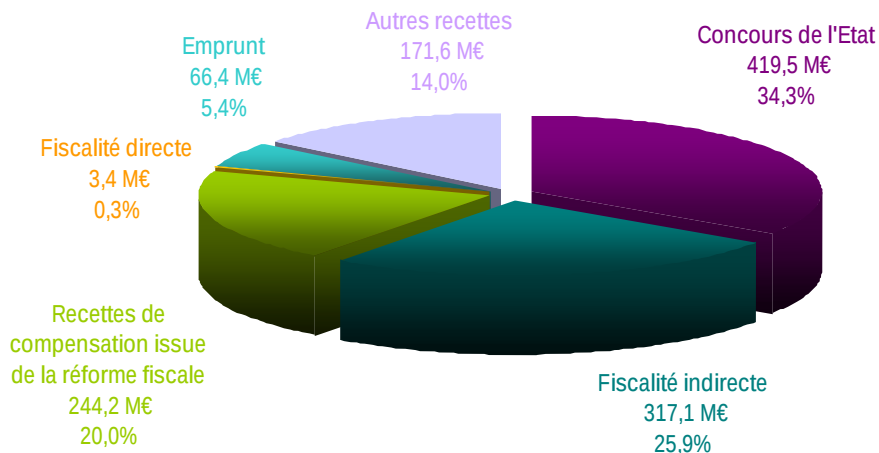
Concernant les dépenses liées à la gestion de la dette et de la trésorerie, 75,4 M € correspondent à l'amortissement annuel du capital de la dette (soit 9,1% du total des dépenses d'investissement) et 151,4 M € traduisent des opérations comptables liées à la gestion de la trésorerie, sans impact sur le résultat de l'exercice étant donné que ces réalisations s'accompagnent d'un montant de recettes identiques.

Les ressources régionales en 2011

En 2011, les recettes régionales se sont élevées à 1 222,2 M €. Hors emprunt, elles ont atteint 1 155,8 M €.

En fonctionnement, ce sont 1 044,4 M € de produits qui ont été perçus, enregistrant une évolution de +0,1% par rapport à l'année précédente. En investissement, les recettes se sont élevées à 177,8 M €.

Ressources régionales 2011
1 222,2 M€ de crédits annuels



RECETTES (en M €)	Montants 2011	%
Recettes de compensation issues de la réforme fiscale	244,2	20,0%
Fiscalité directe	3,4	0,3%
Fiscalité indirecte	317,1	26,0%
Concours financiers de l'Etat	419,5	34,3%
Autres recettes (associées aux politiques régionales)	171,6	14,0%
Emprunt	66,4	5,4%
Total	1222,2	100,0 %

Les recettes de compensation issues de la réforme de la fiscalité

L'année 2011 a constitué la première année de mise en œuvre effective de la réforme de la fiscalité directe locale qui a supprimé la taxe professionnelle et modifié le panier des ressources fiscales régionales.

Ainsi, les recettes de compensation perçues en 2011 suite à la réforme se sont élevées à 244,2 M €. Les recettes de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) et d'Impositions Forfaitaires sur les Entreprises de Réseau (IFER) ont atteint 212,3 M €. Les dotations créées pour compenser le différentiel avec l'ancien produit de taxe professionnelle se sont élevées à 31,9 M €.

Par ailleurs, 3,4 M € de rôles supplémentaires ont été perçus au titre de l'ancienne fiscalité directe sur les taxes foncières et la taxe professionnelle.

La fiscalité indirecte

Le produit de la fiscalité indirecte s'est élevé à 317,1 M €. Composé de la taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules (cartes grises) (98,1 M €) et de la Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers (TIPP) (219,0 M €), ce produit a constitué plus du quart des recettes régionales.

Compte tenu de la réforme fiscale et dans l'objectif de préserver ses grands équilibres financiers, la Région des Pays de la Loire a décidé d'augmenter la taxe sur les cartes grises fixant le tarif à 35 € par

cheval-vapeur fiscal, ce qui a permis une hausse du produit de 10,4%.

Les recettes de TIPP correspondent à 182,8 M € perçus au titre des compensations de transferts de compétences de l'Etat vers les régions dans le cadre de la Loi du 13 août 2004² et à 36,2 M € de TIPP Grenelle instaurée par la loi dite « Grenelle II »³. Cette recette a été intégralement consacrée au financement d'investissements de transport durable, ferroviaire ou fluvial.

Les concours financiers de l'Etat

Au cours de l'année 2011, la Région des Pays de la Loire a encaissé 419,5 M € de concours financiers de l'Etat. Ce poste de recettes a globalement diminué par ailleurs par rapport à 2010 (-0,16%) du fait du recul du montant de la dotation globale de fonctionnement et des allocations compensatrices d'exonérations de fiscalité directe locale.

Composition des concours financiers de l'Etat

	Montant 2011 en M €
Dotation globale de fonctionnement	263,1
Dotation de décentralisation relative à la formation professionnelle et à l'apprentissage	105,0
Dotation générale de décentralisation	16,9
Dotation régionale d'équipement scolaire	23,1
Allocations compensatrices de fiscalité	11,4

d'avances (7,0 M €) ou encore à des recettes exceptionnelles (8,0 M €).

Un emprunt d'équilibre en diminution

La forte maîtrise des dépenses de fonctionnement (+1,2% par rapport à 2010) a permis de dégager une épargne brute qui a atteint le niveau de 315,8 M € en 2011. En progression de 5,6% par rapport à 2010, l'épargne brute garantit un autofinancement important des investissements régionaux, et permet un recours à l'emprunt contenu à 66,4 M €. Ainsi, tout en poursuivant son effort d'investissement, la Région des Pays de la Loire a préservé ses grands équilibres financiers définis dans sa stratégie pluriannuelle 2011-2016. Sa capacité de désendettement s'établit à 2,9 années fin 2011.

Autres recettes, liées aux politiques régionales

Par rapport à 2010, le volume des recettes liées aux politiques régionales a progressé de 3,9 M € (+2,3%) pour s'établir à 171,6 M €. Ces recettes correspondent notamment à des participations au financement de l'apprentissage (77,2 M €), aux recettes tarifaires et de gestion (33,6 M €), aux fonds structurels européens (29,7 M €), à des fonds de concours (5,6 M €), à des remboursements

² Loi n° 2004- 809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales

³ Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement

3- Le Budget Supplémentaire 2012 de la Région des Pays de la Loire

Le Conseil régional des Pays de la Loire s'est réuni en séance plénière les 25 et 26 juin 2012 pour voter le Budget Supplémentaire pour 2012 (le « BS 2012 »).

Première décision modificative de l'exercice, le BS 2012 a pour vocation d'ajuster en recettes comme en dépenses les inscriptions initiales du budget primitif⁴ et d'intégrer notamment les résultats des comptes définitifs de l'exercice antérieur.

Le BS 2012 porte également de nouvelles ambitions avec 53,5 M€ d'autorisations pluriannuelles supplémentaires (+4,6%) et 12,0 M € de crédits annuels nouveaux (+ 0,9%). Ce BS 2012 poursuit la mise en œuvre des grands objectifs stratégiques pluriannuels que s'est fixé la Région des Pays de la Loire pour 2011-2016 :

- 1) la priorité donnée à l'investissement : programmation pluriannuelle d'investissements de 2,8 Mds € assortie d'un objectif de réalisation de 2,5 Mds € ;
- 2) la maîtrise des dépenses de fonctionnement : évolution annuelle contenue à + 1,6% ;
- 3) la préservation des grands équilibres financiers de la collectivité en préservant une épargne proche de 240 M € et une capacité de désendettement en-deçà de 5 années à l'horizon 2016.

Les grands équilibres du Budget Supplémentaire 2012

Equilibré en recettes et en dépenses, le BS 2012 s'établit à 1 399,6 M € (hors mouvements comptables sur emprunts).

Le montant des autorisations pluriannuelles a été porté au BS 2012 à 600,5 M € en fonctionnement et 617,6 M € en investissement. Les autorisations de programme progressent de 40,4 M € (+7,0%) par rapport au budget primitif 2012.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'actualisation des recettes de fiscalité permettent une légère hausse de l'épargne brute prévisionnelle qui atteint 272,9 M € (+0,9%).

L'augmentation des prévisions en investissement (qui représente 80% des autorisations nouvelles votées au BS 2012) est ainsi financée à la fois par la reprise du résultat de l'exercice précédent et la consolidation de l'épargne brute sans recours supplémentaire à l'emprunt.

⁴ Le budget primitif pour 2012 a été présenté dans le supplément au Prospectus de Base en date du 8 février 2012 visé par l'AMF sous le n°12-059 en date du 8 février 2012.

Les dépenses du Budget Supplémentaire 2012

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 783,1 M €. Leur progression est contenue à 0,3% par rapport au budget primitif 2012. Cette maîtrise des prévisions budgétaires s'inscrit dans le prolongement de la qualité de gestion engagée par la Région des Pays de la Loire.

Avec 616,5 M € au total et 536,5 M € pour les seules dépenses hors amortissement de la dette, la priorité donnée à l'investissement se poursuit avec 9,3 M € de crédits de paiement supplémentaires (+1,5%).

FONCTIONNEMENT 2012	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Montant (en M €)	% du total	Montant (en M €)	% du total
Développement et activités économiques, enseignement supérieur, recherche et innovation	33,72	5,6%	28,07	3,6%
Emploi, formation professionnelle et métiers de demain	104,68	17,4%	121,24	15,5%
Education et apprentissage	223,41	37,2%	216,14	27,6%
Infrastructures, transports et déplacements	131,25	21,9%	124,16	15,9%
Aménagement du territoire et environnement	7,85	1,3%	6,74	0,8%
Stratégie européenne, internationale et coopérations interrégionales	10,95	1,8%	9,49	1,2%
Solidarités, santé et égalité des droits	54,36	9,1%	54,96	7,0%
Culture, sport, jeunesse et éducation populaire	27,37	4,6%	25,14	3,2%
Finances, personnel, affaires générales, travaux, communication et démocratie	6,9	1,1%	197,12	25,2%
TOTAL hors mouvements comptables sur emprunts (*)	600,50	100,0%	783,07	100,0%
Mouvements comptables sur emprunts (*)				
TOTAL	600,50	100,0%	783,07	100,0%

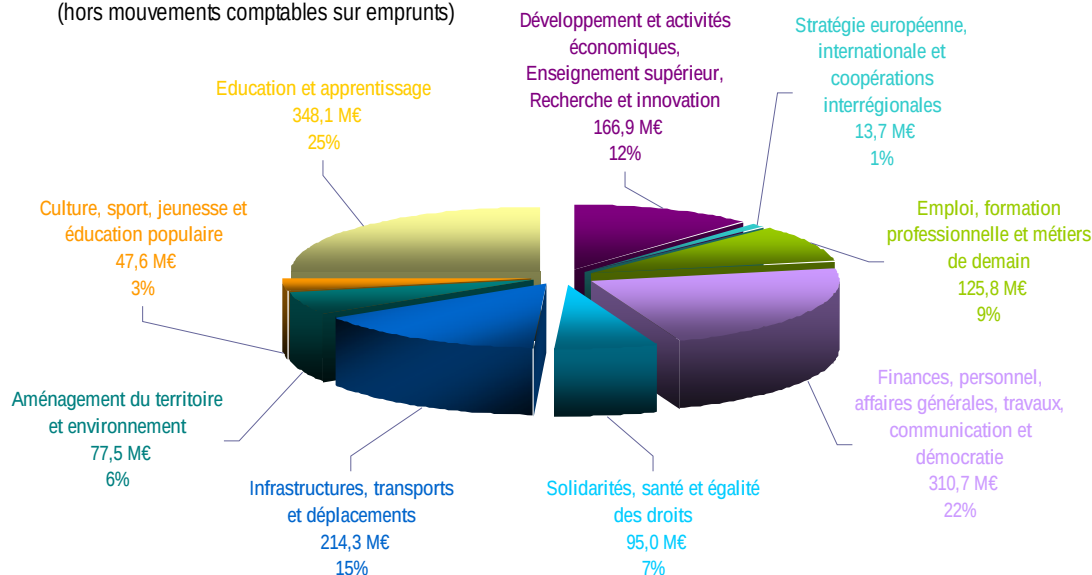
INVESTISSEMENT 2012	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	Montant (en M €)	% du total	Montant (en M €)	% du total
Développement et activités économiques, enseignement supérieur, recherche et innovation	191,09	30,9%	138,79	13,7%
Emploi, formation professionnelle et métiers de demain	2,61	0,4%	4,53	0,4%
Education et apprentissage	162,79	26,4%	131,95	13,0%
Infrastructures, transports et déplacements	101,43	16,4%	90,17	8,9%
Aménagement du territoire et environnement	67,12	10,9%	70,79	6,9%
Stratégie européenne, internationale et coopérations interrégionales	5,10	0,8%	4,23	0,4%
Solidarités, santé et égalité des droits	33,86	5,5%	40,06	3,9%
Culture, sport, jeunesse et éducation populaire	28,47	4,6%	22,43	2,2%
Finances, personnel, affaires générales, travaux, communication et démocratie	25,10	4,1%	113,60	11,2%
TOTAL hors mouvements comptables sur emprunts (*)	617,57	100,0%	616,55	60,6%
Mouvements comptables sur emprunts (*)			400,00	39,4%
TOTAL	617,57	100,0%	1016,55	100,0%

(*) Ecritures neutres (inscription identique en dépenses et en recettes)

Budget Supplémentaire 2012 : les dépenses

1 399,6 M€ de crédits de paiement

(hors mouvements comptables sur emprunts)



Education et apprentissage

L'effort régional d'investissement dans les lycées se traduit par 8,9 M€ supplémentaires, destinés notamment à financer le plan pluriannuel de travaux dans les lycées (+ 5 M €) et à poursuivre la politique régionale en faveur de l'accès au numérique pour chaque lycéen (+2,8 M €).



A travers le BS 2012, la Région des Pays de la Loire lance un nouveau dispositif régional d'aide à la formation des lycéens de l'enseignement professionnel, financé par un abondement de 180 000 €.

Par ailleurs, 60 000 € d'AE nouvelles permettront le lancement d'un appel à projet visant à élaborer une méthode et un plan d'action concret de prévention du décrochage scolaire.

Infrastructures, transports et déplacements

19,4 M € supplémentaires sont destinés aux infrastructures ferroviaires afin de poursuivre le financement des travaux d'électrification des voies d'accès aux ateliers du Mans, et l'avance de fonds européens à Réseau Ferré de France dans le cadre du projet de réouverture de la ligne Nantes-Châteaubriant.



Le BS 2012 élargit aux agglomérations le dispositif régional de soutien aux transports collectifs en sites propres afin de soutenir des projets participant à renforcer l'efficacité des réseaux de transports urbains. En conséquence, le dispositif est doté de 1 M € supplémentaires.

Concernant le fonctionnement du réseau de transport régional, la dotation complémentaire (+2,8 M €) sera affectée au financement du dispositif « 1 € pour les trajets domicile-travail » qui prendra effet à compter de septembre 2012.

Par ailleurs, afin de lancer le marché de réalisation du système d'information multimodale Destineo, 1,8 M € viendront abonder le programme « Multimodalité et solutions innovantes ».

Développement économique, enseignement supérieur, recherche et innovation

Le BS 2012 intensifie l'effort déployé au budget primitif en faveur des mutations de l'économie.



En 2012, la Région des Pays de la Loire a créé un fonds d'urgence des plateformes régionales d'innovation permettant aux porteurs de projets de recourir à des prestations de conseil en amont du déploiement du projet. Compte tenu de la forte mobilisation de ce dispositif et des nouvelles sollicitations attendues, 635 000 € viennent abonder ce dispositif.

Le succès des dispositifs régionaux en faveur de la compétitivité des entreprises et en particulier le dispositif « Objectif performance » appelle un abondement de 1 M € de la dotation ouverte au titre du Fonds d'appui à la performance industrielle.

Dans le domaine de la pêche et aquaculture, 70 000 € supplémentaires sont consacrés à la promotion des produits de la mer visant à la création de valeur ajoutée et l'augmentation du niveau de revenu des professionnels du secteur.

Afin d'intensifier la politique régionale en faveur du tourisme, 500 000 € sont destinés au renforcement de l'accompagnement régional des projets d'innovation dans le secteur du tourisme.



Dans le cadre du soutien marqué à la recherche, 400 000 € sont alloués à la poursuite des dispositifs d'accueil

des chercheurs scientifiques étrangers et de valorisation des équipes ligériennes de recherche à l'international.

Emploi, formation professionnelle et métiers de demain

Le 2 avril 2012, la Région des Pays de la Loire a adopté son 1^{er} plan d'actions pour l'emploi des jeunes qui comprend notamment la mise en œuvre de plusieurs mesures concrètes qui bénéficieront à près de 18 000 jeunes dont 6 500 dès la rentrée 2012.

Au titre de l'offre de formation territorialisée, 750 000 € viennent renforcer l'intervention de la Région des Pays de la Loire en faveur de la découverte des métiers et de l'orientation professionnelle.

Dans le cadre de l'adoption du Plan régional de continuité professionnelle, 150 000 € sont affectés notamment au financement du programme de formation certifiante dans le cadre du futur projet de construction de la ligne à grande vitesse Le Mans –Rennes.

Solidarités, santé, et égalité des droits

L'augmentation du nombre de places en formations sanitaires et sociales se traduit par 3,2 M € d'AE supplémentaires. Par cette mesure, il s'agit de permettre l'ouverture dès septembre 2012 du nouveau centre de formation d'ergothérapeutes au sein du pôle régional de formation santé / social de Laval.

En soutien aux entreprises de l'économie sociale et solidaire qui s'engagent dans une démarche de pérennisation des Emplois-tremplins, 500 000 € complémentaires ont été inscrits au budget supplémentaire.

Dans la continuité du budget primitif 2012, le BS 2012 consolide et étend l'intervention régionale autour du Pack régional pour



l'autonomie des jeunes (Pack 15-30). 200 000 € sont affectés au nouveau dispositif d'aide régionale à l'installation dans le premier logement et 100 000 € supplémentaires permettront de financer un parcours de soins et de santé sexuelle pour les lycéens et apprentis.

Aménagement du territoire et environnement

Le BS 2012 engage le lancement d'une offre de service « Dynamic territoires » destinée à accompagner, via l'Agence régionale de développement, certains territoires dans leurs réflexions stratégiques en matière d'économie d'emploi et d'innovation.

Par ailleurs, en 2012, la Région des Pays de la Loire a souhaité organiser les 3^{ème} Assises régionales consistant en une nouvelle phase de travail participative sur la démarche prospective « Pays de la Loire 2040 ».

La mise en œuvre de ces deux initiatives territoriales appelle une dotation complémentaire de 750 000 €.

511 000 € sont alloués au financement du marché relatif à l'observatoire régional économique et social des Pays de la Loire ainsi qu'à l'ouverture d'un portail territorial mutualisé entre plusieurs collectivités (Open Data).

Les recettes du Budget Supplémentaire 2012

Les recettes réelles attendues au titre du BS 2012 s'élèvent à 1 399,6 M €, soit une évolution de +0,9% par rapport au budget primitif 2012. Hors emprunt, les recettes atteignent 1 181,6 M €.

En fonctionnement, ce sont 1 068,1 M € de produits qui sont attendus, enregistrant une évolution de +1,6% par rapport au budget primitif. En investissement, les recettes totales hors emprunt s'élèvent à 113,5 M €.

Culture, sport, jeunesse et éducation populaire



7,2 M € sont consacrés à la poursuite des investissements dans le cadre du programme régional d'envergure pour l'Abbaye de Fontevraud.

3,5 M € viennent financer les grands équipements structurants d'intérêt régional en matière culturelle et sportive dont la réhabilitation de la maison Julien Gracq et l'accompagnement d'un projet d'équipement aquatique à la Roche-sur-Yon.

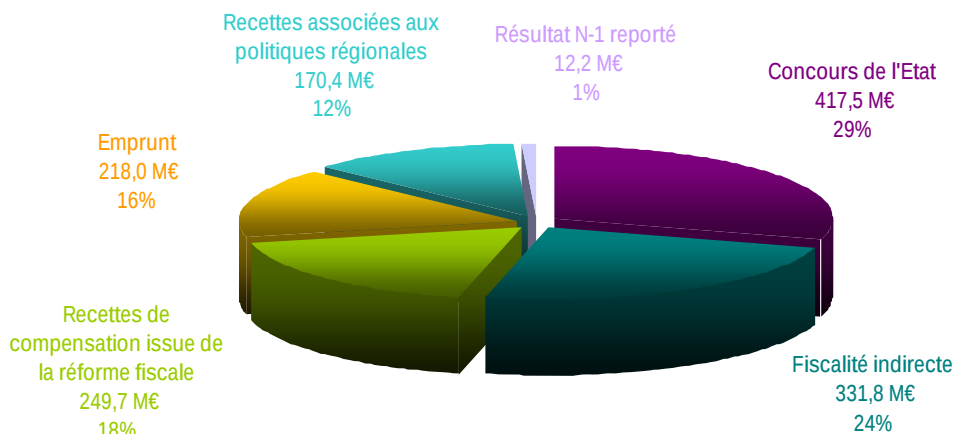
Stratégie européenne et internationale et coopérations interrégionales

Pour répondre aux enjeux économiques de demain, la Région des Pays de la Loire poursuit son effort en faveur de l'internationalisation des entreprises, en abondant de 400 000 € le Fonds Régional d'appui à l'exportation. Cette dotation vient alimenter notamment le dispositif « Prim'Export ».

250 000 € complémentaires (en partie financés par redéploiement de crédits) sont alloués au titre des relations internationales pour le financement de l'installation d'une antenne du bureau régional de Qingdao à Pékin, ou encore le soutien des projets de coopération portés par des lycéens.

Par ailleurs, cette inscription permettra la mise en place de nouvelles coopérations avec la Tunisie mais également le déploiement d'une aide humanitaire d'urgence à destination de la population syrienne.

Budget supplémentaire 2012 : les recettes
1 399,6 M€ de crédits annuels



RECETTES (en M€)	Montants 2012	%
Recettes de compensation issues de la réforme fiscale	249,7	17,8%
Fiscalité indirecte	331,8	23,7%
Concours financiers de l'Etat	417,5	29,8%
Recettes associées aux politiques régionales	170,4	12,2%
Emprunt	218,0	15,6%
Total (hors résultat antérieur)	1 387,4	99,1%
Résultat antérieur reporté en fonctionnement	12,2	0,9%
TOTAL	1 399,6	100,0%

Les recettes de compensation issues de la réforme de la fiscalité

Compte tenu des incertitudes entourant l'évolution du nouveau panier de ressources fiscales issues de la réforme de la fiscalité directe locale, les inscriptions budgétaires 2012 ont été établies sur la base de prévisions budgétaires prudentes.

Les notifications fiscales du 1^{er} trimestre 2012 autorisent une inscription complémentaire de 5,9 M € dont 5,2 M € pour la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et 0,7 M € pour les Impositions Forfaitaires sur les Entreprises de Réseaux (IFER). Les recettes de compensation s'établissent ainsi à 249,7 M €, dont 217,9 M € de produits de CVAE et d'IFER.

Les dotations créées pour compenser le différentiel avec l'ancien produit de taxe professionnelle s'élèvent à 31,4 M €.

La fiscalité indirecte

Les prévisions de recettes de fiscalité indirecte attendues pour 2012 s'élèvent à 331,8 M €, sans modification par rapport au budget primitif. Elles sont composées du produit de la taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules (113,0 M €) et du produit de la Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers (218,8 M €).

Les concours financiers de l'Etat

Le montant des concours financiers de l'Etat, qui s'établit à 417,5 M €, fait l'objet, au BS 2012, d'un ajustement à la baisse de la Dotation Générale de Décentralisation (-390 000 €) et des allocations compensatrices de fiscalité (-102 785 €).

Composition des concours financiers de l'Etat :

	Montant BS 2012 en M €
Dotation globale de fonctionnement	263,0
Dotation de décentralisation relative à la formation professionnelle et à l'apprentissage	104,4
Dotation générale de décentralisation	16,5
Dotation régionale d'équipement scolaire	23,1
Allocations compensatrices de fiscalité	10,5

Autres recettes, liées aux politiques régionales

Les prévisions de recettes liées aux politiques régionales appellent un ajustement à la baisse de -3,7 M € (-2,1%) par rapport au budget primitif.

Les fonds de concours attendus s'élèvent à 13,4 M € et les participations diverses à 111,3 M €. Ces dernières ont fait l'objet d'une régularisation technique de -8,5M€ au titre des fonds structurels européens.

En conséquence du remboursement par Réseau Ferré de France de la subvention européenne (FEDER) concernant le projet de réouverture de la ligne ferroviaire Nantes-Châteaubriant, les recettes exceptionnelles sont majorées de 5,8 M €.

Un emprunt d'équilibre stable

Le BS 2012 conforte le haut niveau d'épargne brute, notamment grâce à une progression des dépenses de fonctionnement contenue à un rythme inférieur (+0,3%) à celui des recettes de fonctionnement (+0,5%). Cette situation se traduit par l'accroissement de 2,4 M € de l'épargne régionale prévisionnelle, ainsi portée à 272,9 M €. L'augmentation des investissements portée par ce BS 2012 s'effectue sans recours supplémentaire à l'emprunt. Au contraire, le besoin d'emprunt diminue par rapport aux prévisions budgétaires 2012 de 2,0 M € pour s'établir à 218,0 M €.